



**Syndicat National de l'Administration Scolaire,  
Universitaire et des Bibliothèques**

---

**Fédération syndicale unitaire**

## Groupe de travail sur la gestion des ITRF A et B – Liste d'aptitude 2020

En raison de la vacance de poste du Directeur des Ressources Humaines et de l'impossibilité de se libérer de Mme BELLET, Secrétaire générale d'académie par intérim, cette réunion préparatoire aux CAPN des ITRF (Catégorie A et B) était présidée par M. KUNCZE. Il était assisté de Mme OZENNE, Chef de la DLSA, Madame PLUQUET, Chef de bureau DPAA2, Madame ONODI, gestionnaire des ITRF et Mme LONGA, IA-IPR.

Siégeaient au titre de la représentation syndicale Mmes WEPIERRE et HARLE, M. TAVENETAT (SNPTES), Mme HERBETTE (CFDT) et, pour le SNASUB-FSU, M. DESTREZ.

### Remarques d'ordre général

Dans la lecture des dossiers, les élus du SNASUB-FSU ont accordé autant d'importance à la qualité du dossier (rapport d'aptitude professionnelle, rapport d'activité de l'agent) qu'à la qualité du parcours professionnel des agents, l'expérience professionnelle (ancienneté dans le grade), la formation, la technicité et les responsabilités (encadrement de personnel).

Pour cette raison, vos élus souhaitent souligner l'importance que peut avoir la rédaction du rapport d'activité : un rapport d'activité rédigé, expliquant l'évolution et la montée en puissance de la complexité des missions de l'agent est préférable à une longue énumération, ce qui fut malheureusement le cas dans bon nombre des dossiers écartés. Par ailleurs, quelques dossiers ont été écartés pour des raisons de forme : documents parasites annexés au dossier, rapport d'activité en dehors du feuillet destiné à cet effet. Il est donc primordial de se limiter aux pièces du dossier à fournir. Le soin apporté à l'organigramme fonctionnel avec un positionnement précis de l'agent est également très important.

D'autre part, le rapport d'aptitude professionnelle oriente très fortement le choix de l'administration académique ; il devient le seul point de repère au niveau national au regard de la masse des dossiers à traiter en CAPN. Il est donc primordial de veiller à la qualité de ce dernier et ne pas hésiter à demander une réécriture au besoin et s'assurer qu'une mention explicite du soutien de la hiérarchie soit présente (Ex. : « vivement recommandé », « très fortement soutenu » ...).

Il est donc nécessaire de préparer son dossier bien en amont de la date limite de dépôt voire en anticipant la période de dépôt puisque les délais sont souvent très courts. Cela vous laissera le temps d'être éventuellement assisté si vous n'avez pas les connaissances bureautiques nécessaires, de le faire relire par des proches ou des collègues afin d'avoir un point de vue extérieur, d'obtenir les informations qui pourraient vous sembler obscures (les différentes anciennetés par exemple).

### Résumé de la réunion

Le SNASUB-FSU a regretté que le ministère, à quelques jours de la clôture des remontées académiques, n'ait **toujours pas communiqué les possibilités de promotion pour 2020**, nous obligeant à travailler « à l'aveugle ».

**Concernant les Techniciens**, l'écart entre les propositions des organisations syndicales et celles de l'administration a été criant. Il faut également noter que ce ne sont pas les dossiers les plus cités qui ont été proposés en premières positions : l'administration écarte d'emblée les dossiers des BAP hors EPLE au regard du faible poids que ceux-ci représentent dans l'ensemble (7 sur 37 dossiers cette année). **Cela est certes louable pour permettre un droit à la carrière pour chacun mais nie la valeur intrinsèque des dossiers... une contrepartie évidente à la volonté de ne pas ouvrir de possibilité ASI en EPLE.**

**Concernant les ASI**, M. KUNCZE a effectivement indiqué qu'aucun support n'existait en EPLE pour proposer un candidat et les encourage à se tourner vers le supérieur. Belle perspective pour ces collègues et la certitude de voir les meilleurs éléments quitter l'Education nationale...D'ailleurs, en 2019, deux agents ont fait ce choix et réussi un concours ASI dans le supérieur. Nous avons fortement contesté la gestion ministérielle à enveloppe constante : elle n'ouvrirait des possibilités aux collègues que par la destruction de supports implantés en EPLE (1 TEC + 1 ATRF = 1 ASI par exemple). Sur notre insistance, deux dossiers ont été

proposés : première manifestation de la perte d'autonomie de notre académie, le second ne sera proposé qu'avec l'accord budgétaire de la région académique....

Concernant les IGE, le SNASUB-FSU se félicite que la prééminence de la promotion sur le recrutement ait été retenue cette année : en 2019, le SNASUB-FSU avait dû porter à la connaissance de Mme la rectrice le refus obstiné d'envoi du seul dossier déposé pour obtenir gain de cause. L'unique dossier reçu pour 4 agents éligibles en 2020 sera donc transmis.

Concernant les IGR, aucun dossier n'a été déposé malgré 18 IGE éligibles.

### Résultats du groupe de travail

<b>TECH (en 2019 : 277 possibilités, 4 propositions, 2 promus)</b>	
Nombre de possibilités nationales	Non communiqué
Nombre d'agents éligibles	198 (37 dossiers reçus)
Nombre de propositions	4

#### Détail des propositions :

1. Céline GRENIER (B)
2. Isabelle SARASSO (B)
3. Florence JOUARD (E)
4. Marie-Claire DANTEN (E)

LE SNASUB-FSU avait proposé, sans ordre de priorité :

- Marie-Claire DANTEN (E)
- Florence JOUARD (E)
- Philippe LOUCHET (F)
- Gilles MARIE (G)

<b>ASI (en 2019 : 178 possibilités, 1 proposition, 1 promu)</b>	
Nombre de possibilités nationales	Non communiqué
Nombre d'agents éligibles	40 (10 dossiers reçus)
Nombre de propositions	2

#### Détail des propositions :

- Mustapha MAKRI (E)
- Sébastien COINT (G) *sous réserve de l'accord budgétaire de la région académique*

LE SNASUB-FSU avait proposé, sans ordre de priorité :

- Sébastien COINT (G)
- Mustapha MAKRI (E)
- Michèle NIQUET (E)
- Salah YAHIAOUI (E)

<b>IGE (en 2019 : 170 possibilités, 1 proposition, 0 promu)</b>	
Nombre de possibilités nationales	Non communiqué
Nombre d'agents éligibles	4 (1 dossier reçu)
Nombre de propositions	1

#### Détail des propositions :

1. Christophe DEBUREAUX (E)

LE SNASUB-FSU avait proposé, sans ordre de priorité :

- Christophe DEBUREAUX (E)

<b>IGR (en 2019 : 30 possibilités, 0 proposition, 0 promu)</b>	
Nombre de possibilités nationales	Non communiqué
Nombre d'agents éligibles	18 (0 dossier reçu)
Nombre de propositions	0

Les commissions administratives paritaires Nationales concernées seront consultées aux dates suivantes :

- ASI : 25 mai 2020
- TECH : 12 juin 2020
- IGE : 19 juin 2020
- IGR : 5 juin 2020

Willy DESTREZ, pour le SNASUB-FSU Amiens

Jeudi 30 janvier 2020